



Cellule Communication

Anderlecht, lundi 3 septembre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Une rentrée sportive à Anderlecht**

**Dès ce mois de septembre, les jeunes Anderlechtois pourront obtenir des chèques sports, à l'initiative de l'Echevine des Sports et avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins d'Anderlecht. Ces chèques offrent une réduction de 50 euros sur le coût d'une affiliation annuelle à un club sportif reconnu par la commune et participant à cette action.**

L'ensemble des conditions d'accès sont consultables sur le site [www.anderlecht.be](http://www.anderlecht.be).

Pour obtenir ces chèques sports, rendez-vous entre le 4 septembre et le 17 novembre à l'Espace 16arts (rue Rossini 16) ou envoyez votre demande par mail ([sports@anderlecht.brussels](mailto:sports@anderlecht.brussels)) avant le 14 octobre. Attention, le nombre de chèques sports octroyé est limité à 1000 exemplaires.

L'objectif de cette action est d'encourager la pratique du sport auprès des jeunes Anderlechtois et de leur faire redécouvrir les nombreux clubs sportifs que compte la commune d'Anderlecht.

---

*Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht, au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*